

Monsieur Gérald DARMANIN

Ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer

Ministère de l'Intérieur

Place Beauvau

75800 PARIS Cedex 08

Saint-Orens, le 17 Mars 2023

Dossier : LEG/DF/03-2023/Brigades

Monsieur le Ministre, *Cher Gérald,*

Vous avez en charge la concrétisation d'une des promesses du Président de la République : la création de 200 nouvelles brigades de gendarmerie dans notre pays.

Depuis le début de mon mandat je me suis fortement mobilisé sur les enjeux de sécurité sur mon territoire. J'ai rencontré à plusieurs reprises les commandants des compagnies sises dans le Lauragais ainsi que le Général de Gendarmerie Charles Bourillon. J'ai également échangé avec les maires et les élus locaux sur leurs besoins et leurs appréciations des enjeux de sécurité.

Vous êtes venu le 4 novembre dernier à Revel, et je vous en remercie à nouveau, pour annoncer aux maires de la Haute-Garonne les modalités de la concertation qui permettra de décider de l'implantation de ces brigades dans nos territoires.

Suite à cette réunion, le maire de Vigoulet-Auzil a réuni autour de lui une dizaine de communes situées sur les coteaux le long de la Garonne pour porter un projet d'une nouvelle brigade de gendarmerie installée sur sa commune.

Je soutiens pleinement ce projet qui répond à un besoin réel et immédiat du territoire. L'arrivée d'une nouvelle brigade au sein du groupement de brigade de Castanet-Ramonville permettrait l'apport d'un renfort salutaire d'effectifs sur ce territoire. En effet, il fait face à une criminalité péri-urbaine très importante du fait de la continuité du tissu bâti entre la ville de Toulouse et les communes de Ramonville-Saint-Agne, d'Auzeville-Tolosane et de Castanet-Tolosan, mais aussi de la proximité du terminus du métro.

Les communes réunies autour de Vigoulet-Auzil bien que plus éloignées du fait de leur situation sur les coteaux pâtissent de la proximité avec Toulouse. Elles font face à un accroissement important des cambriolages auquel ne peut répondre pleinement les effectifs en place du fait de leur accaparement par la criminalité péri-urbaine. La

présence d'une brigade sur la zone est donc totalement justifiée tant par les besoins de renforts que par la criminalité croissante qui inquiète nos concitoyens.

Un second projet a émergé sur ma circonscription porté par le Maire de Labège. En 2028, la nouvelle ligne du métro toulousain aura son terminus sur sa commune. L'exemple de Ramonville-Saint-Agne nous montre bien que de tels équipements entraînent une hausse de la criminalité. Il est donc essentiel que nous puissions anticiper de tels besoins qui, sans être immédiats, ne sauraient attendre de devenir un problème pour être solutionné par la puissance publique. Aussi, l'implantation d'ici à 2028 d'une brigade sur la commune de Labège a toute sa pertinence et mon soutien.

Ces deux projets sont soutenus par l'ensemble des élus du territoires qui ont travaillé ensemble à leur définition. Ils reposent sur des besoins factuels et des enjeux de sécurité plus ou moins immédiats mais bien réels qui correspondent à l'augmentation démographique de la couronne toulousaine, à son attractivité et à une mobilité toujours plus grande des criminels. Aussi, j'espère compter sur votre soutien lors de l'examen de ces projets dans le cadre des moyens que notre majorité a voté pour renforcer les effectifs de gendarmerie grâce à la loi d'orientation et de programmation du Ministère de l'Intérieur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.



Laurent ESQUENET-GOXES

